

Activation de garantie

Installateur mandaté: _____ Prénom/Nom: _____
Rue/Numéro: _____ Courriel: _____
NPA/Ville: _____ Date d'achat: _____

1. Service

Si la borne de recharge susmentionnée est utilisée normalement, elle sera couverte par une garantie totale de cinq ans à partir de la date d'achat. L'activation de garantie doit intervenir au plus tard un mois après la date d'achat. Pour ce faire, nous vous invitons à nous communiquer les coordonnées de l'installateur mandaté, la date d'achat et l'emplacement exact de la borne de recharge.

2. Condition

Une intervention non autorisée par des tiers, mettant en danger le bon fonctionnement de la borne, entraîne immédiatement la suppression de la garantie. En savoir plus sur les conditions de garantie: electro-materiel.ch/conditions-de-garantie

3. Emplacement de la borne de recharge

Rue/Numéro: _____ NPA/Ville: _____

4. Client

Raison sociale: _____ Prénom/Nom: _____
Rue/Numéro: _____ Téléphone: _____
NPA/Ville: _____ Courriel: _____
Date/Lieu: _____ Signature: _____

5. Activation de garantie

Envoyez votre activation de garantie par e-mail à e-mobility@electro-materiel.ch, par courrier postal à l'adresse ci-dessous ou utilisez le formulaire d'activation de garantie électronique sur electro-materiel.ch/e-mobility.

Electro-Matériel SA
«EM e-mobility»
Heinrichstrasse 200
8005 Zurich
Suisse



Efficacité.Maîtrise.

e.mobility